SAINTE-AGATHE

Au fil du temps...

Exposition

Art sur la Montagne

Commune du

Livradois-Forez PARC NATUREL RÉGIONAL EN AUVERGNE

BULLETIN MUNICIPAL N°23

JANVIER 2023

DES RANDONNEURS À ROCHEMULET

“ LE MOT DU MAIRE

Saintagathoises, Saintagathois, mes chers concitoyens,

Je vous souhaite pour cette nouvelle année qui s’annonce sombre dans bien des domaines, de vivre heureux, en bonne santé, entourés de vos familles et de ceux que vous aimez, protégés au cœur de la nature, par le rempart de nos magnifiques forêts.

Bien entendu, l’équipe municipale et les membres de la commission communale d’animation et d’action sociale sont à mes côtés pour ces vœux.

Nous arrivons cette année à la moitié de notre mandat. Vous connaissez le travail que nous avons accompli depuis 2020. Il reste encore beaucoup d’actions à mettre en œuvre pour concrétiser le programme que nous vous avions présenté avant notre élection en 2020.

Soyez assurés que le Conseil Municipal, que j’ai le bonheur d’animer, continuera à s’investir sans relâche, sereinement pour améliorer, dans la mesure de ses compétences, vos conditions de vie.

Dans cette optique, je vous engage vivement à nous faire part, d’une manière constructive, de vos attentes, de vos souhaits, pour les années à venir.

Vous trouverez dans ce bulletin municipal le détail des projets d’aménagement pour l’année 2023.

J’adresse mes remerciements et ma reconnaissance à toutes les associations, à l’ensemble du personnel communal ainsi qu’aux membres de la commission communale d’animation et d’action sociale pour leur engagement, leur disponibilité tout au long de l’année au service des habitants de la commune.

SOMMAIRE :

Le Mot du Maire	-p 03	Poème	-p 21
Fiche Pratique	-p 04	Culture	-p 22
Finances 2022	-p 05	État-Civil 2022	-p 24
Réalisations 2022	-p 07	Associations	-p 25
Projets 2023	-p 11	Environnement	-p 27
Tarifs 2023	-p 13	Aides	-p 20
Informations diverses	-p 15	Logement	-p 28
Commémorations 2022	-p 18	Jeux	-p 30
Évènements et Manifestations 2022	-p 19	Collecte des déchets	-p 31

Directeur de publication : Daniel BALISONI - Maire
Crédit photos : Commune de Sainte-Agathe - Les associations communales
Création et Impression : Imprimerie Le Point - Thiers

COORDONNÉES UTILES

CENTRE DES IMPÔTS - TRÉSORERIE
Service des Impôts des Particuliers (SIP)
Avenue du Bon Repos 63300 THIERS
Téléphone : 0 809 401 401
Horaires : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00

Pour toutes vos démarches auprès du SIP sans vous déplacer, le site *www.impots.gouv.fr* est à votre disposition 24h/24 et 7J/7

Pour le recouvrement des impôts et le paiement de vos factures de produits locaux :

Depuis 2022, le dispositif PayFip permet le règlement en ligne, par carte bancaire, des factures émises par la commune (par exemple les factures d'eau) en passant par le site de la DGFIP *http://www.tipi.budget.gouv.fr*

De plus, afin d'offrir un service de proximité aux usagers, la DGFIP multiplie les points de contacts dans les Espaces France Services.

Enfin, pour les usagers qui souhaitent effectuer un paiement en numéraire (dans la limite des 300€) ou par carte bancaire, la DGFIP a mis en place un dispositif leur permettant d'acquitter leurs impôts, amendes ou factures (eau, cantine…) auprès des buralistes partenaires à voir sur : *www.impôts.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite*

Pour la gestion du cadastre :
Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF) du Puy-de-Dôme - Boulevard Berthelot
63033 CLERMONT-FERRAND Cedex
Téléphone : 04.73.43.20.00
Mail : sdif.puy-de-dome@dgfip.finances.gouv.fr
Horaires : *sur rendez-vous*
du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00
Pour la consultation de plans cadastraux sans vous déplacer, le site www.cadastre.gouv.fr est à votre disposition 24h/24 et 7J/7
Les informations cadastrales, à titre consultatif, restent bien entendu également disponibles dans votre Mairie.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle 63300 THIERS
Ouverture au public du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Téléphone : 04.73.53.24.71
Mail : contact@cctdm.fr
Site web : *www.cctdm.fr*

DÉCHETTERIE DE SAINT-REMY-SUR-DUROLLE
Le Moulin des Goyons
63550 ST RÉMY SUR DUROLLE
Contact : TDM au 04.73.53.24.71

Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi inclus
09h15 – 12h00 / 13h30 – 17h15

TDM met en place chaque année avec Actypoles-Thiers, la collecte des encombrants à domicile, sur les 30 communes du territoire (service gratuit). Infos : 04.73.80.26.60.

AGENCE POSTALE DE VOLLORE-VILLE
Rue de la Grande Chaussade (Mairie)
63120 VOLLORE-VILLE
Horaires d'ouverture :
Du mardi au samedi de 09h00 à 12h00
Tel : 04.73.53.72.07

SOUS-PRÉFECTURE DE THIERS
26, rue de Barante 63300 THIERS
04.73.80.80.80

PÔLE EMPLOI DE THIERS
20, rue des Docteurs Dumas
CS 90097 63308 THIERS Cedex
39 49

RÉSIDENCE CHANDALON
Route d'Arconsat 63250 CHABRELOCHE
04.73.94.49.30

EHPAD DES CHATILLES
Rue de Bonnefond 63650 LA MONNERIE LE MONTEL
04.73.51.62.00

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME
24, rue Saint-Esprit
63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 1
04.73.42.20.20
www.puy-de-dome.fr

E.D.F. DÉPANNAGE
0810.333.063

ORANGE
Dérangement 1013 ou 1015 (appel gratuit)

URGENCES

SAMU : 15 / POMPIERS : 18 / GENDARMERIE : 17
Hôpital de THIERS : 04.73.51.10.00

INFOS SERVICES

Mairie de SAINTE-AGATHE
Horaires d'ouverture :
LUNDI : 08h30-12h00 et 13h00-16h30
JEUDI & VENDREDI : 08h30-12h00
Tel : 04.73.51.50.27
Mail : mairie@sainteagathe.fr
Site internet de la commune : *www.sainteagathe.fr*

Le site internet de la Mairie continue de s'étoffer. Vous y retrouvez maintenant toute l'actualité de la commune, des renseignements sur vos démarches administratives diverses, la publication des comptes-rendus du Conseil Municipal et bien d'autres informations utiles !

En cas d'urgence, s'adresser au Maire ou aux Adjoints :
- M. BALISONI Daniel : 04.73.53.73.91 / 06.51.18.08.78
- M. FAIVRE Daniel : 04.73.53.73.27 / 06.11.22.00.61
- M. GOYON Thierry : 06.04.09.86.15

Toutes vos démarches administratives :
www.service-public.fr

Dépenses de fonctionnement 2022 *186 753 euros*

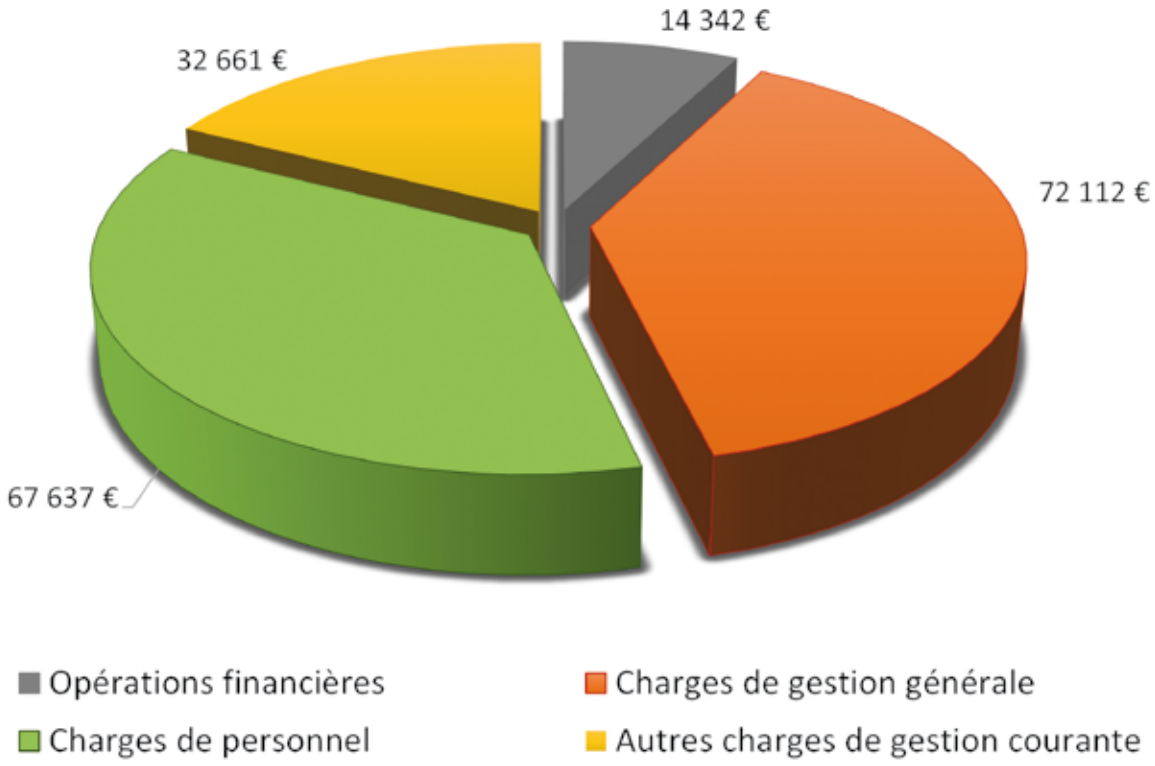

Recettes de fonctionnement 2022 *204 079 euros*

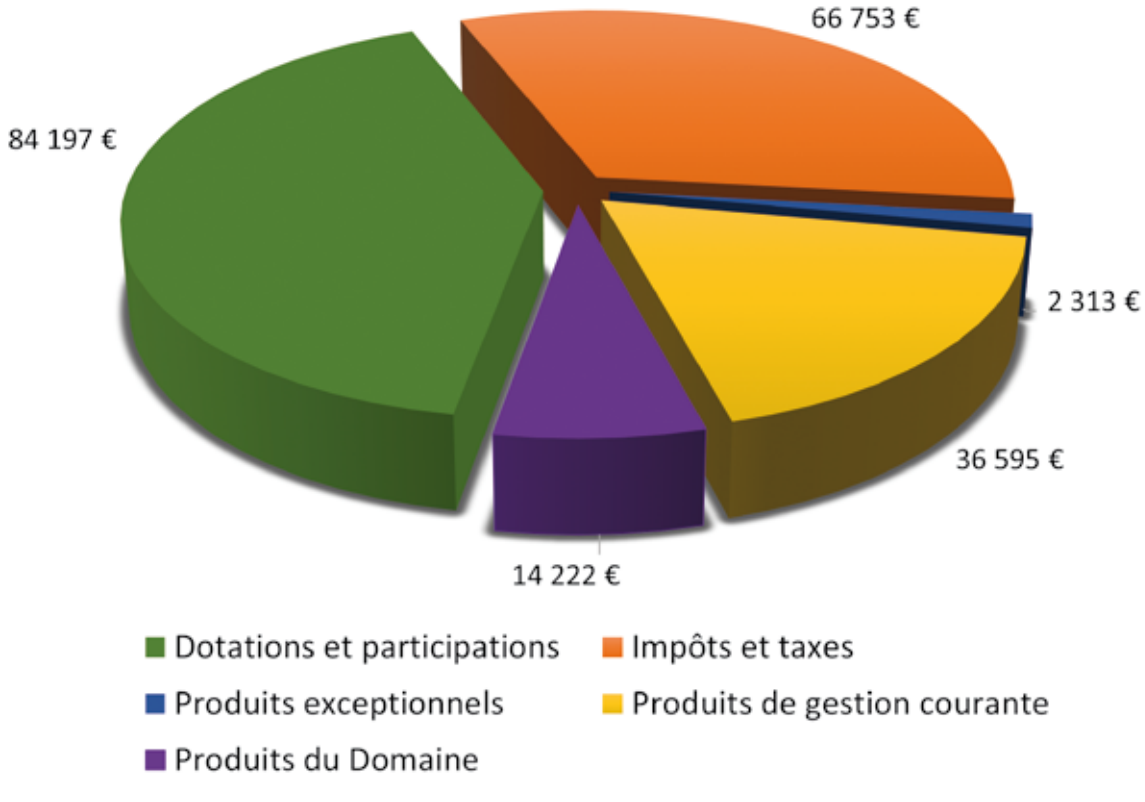

Dépenses d'investissement 2022 *179 945 euros*

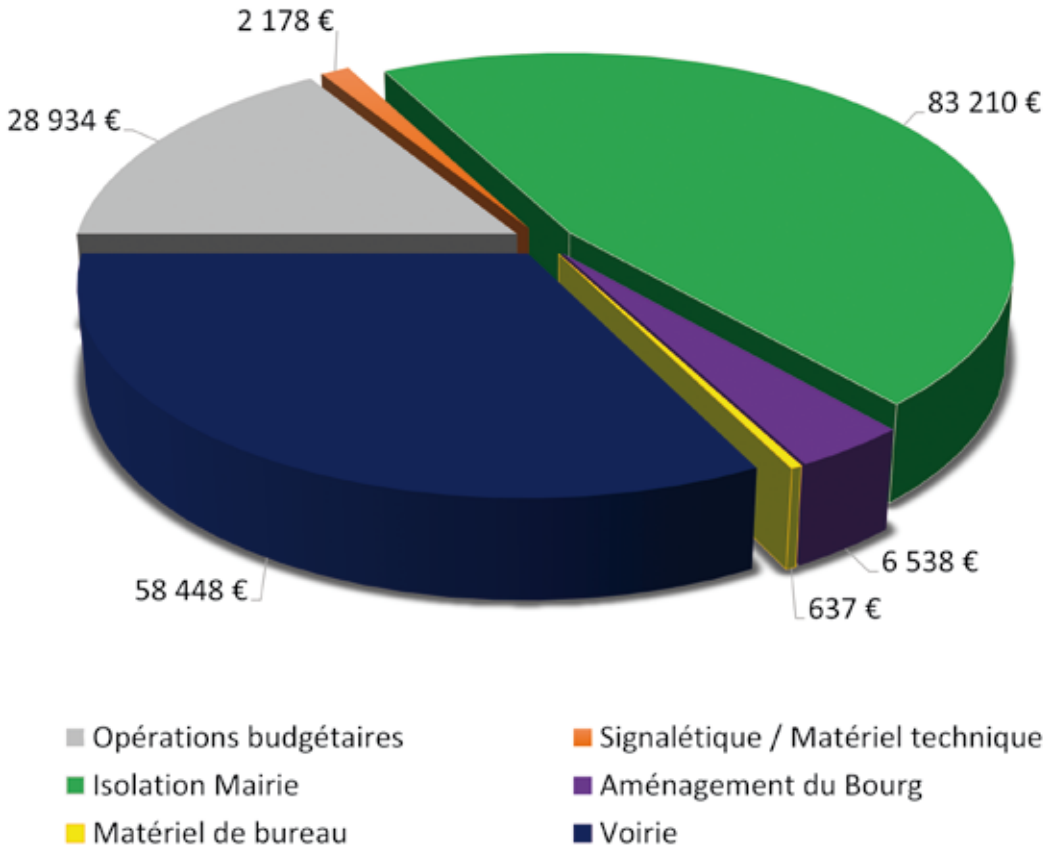

Recettes d'investissement 2022 *186 786 euros*

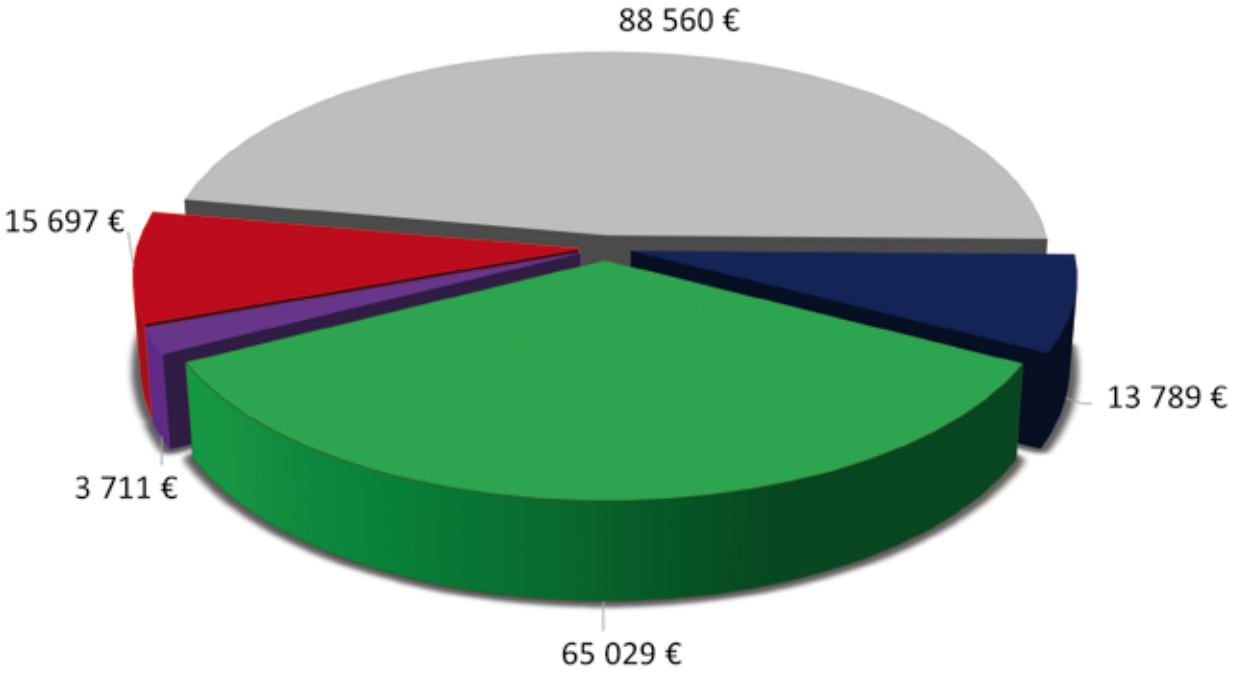

➲ ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT DE LA MAIRIE

Les travaux d'isolation des façades de la Mairie se sont terminés en 2022.
Pour rappel, ils ont été confiés à l'entreprise DEMIRCI de La-Monnerie-le-Montel, pour un montant total Hors Taxes de 73 619 €.
Ils ont été financés comme suit :

FINANCEMENTS	MONTANTS H.T
Subvention de l'État au titre de la DETR 2021	33 129 €
Subvention de la Région Auvergne Rhône-Alpes	17 553 €
Prime CEE (Certificats d'Économie d'Énergie)	13 959 €
Fonds propres	8 978 €
TOTAL	**73 619 €**

➲ AMÉNAGEMENT DU BOURG

Les travaux d'aménagement du Bourg se sont poursuivis et ont pris fin en 2022.

Le mur de soutènement du tertre de la place de l'église a été consolidé et restauré avec la volonté de garder les pierres apparentes. Pour rappel, les travaux ont été réalisés par l'entreprise FERNANDES Construction de La-Monnerie-le-Montel.

Coût de réfection du mur avec création de l'escalier d'accès : 13 104 € HT

Financement à hauteur de 25,5% par le Département au titre du Fond d'Intervention Communal (FIC) 2021 soit 3 342 € de subvention.

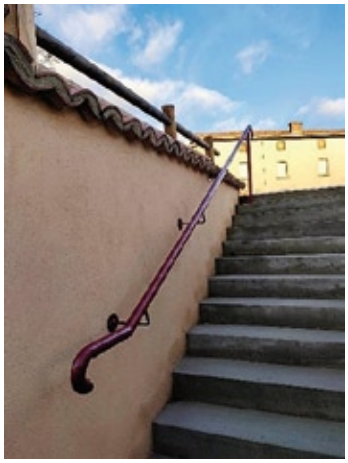

Un escalier équipé d'une rampe permet maintenant de faire communiquer la route départementale avec la place de l'église.

La rampe a été réalisée par l'entreprise RG METALLERIE de Chabreloche pour un montant HT de 570 €, financée également à hauteur de 25,5% par le Département au titre du FIC 2021 soit 145 € de subvention.

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

Pour des raisons de sécurité, des barrières en bois ont été installées sur la place. Ces barrières ont été installées en régie par notre agent communal Eddy DUMONTET.

Coût des matériaux : 3 752 € HT

Subvention du département à hauteur de 25,5% soit 957 €.

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

De la même manière, des barrières bois ont remplacé celles existantes qui étaient abîmées permettant ainsi de sécuriser l'accès à la cuve de gaz enterrée au rez-de-jardin la Mairie.

➲ ADDUCTION EN EAU POTABLE DU VILLAGE DE DRULHE

Les travaux d'adduction en eau potable du village de Drulhe ont été effectués en 2022. L'élevage de volailles du GAEC de La Tour est maintenant alimenté en eau potable.

L'entreprise Crocombette et fils, située à Escoutoux, a été retenue pour cette opération, d'un montant total de 18 608 € HT. Une subvention a été accordée par le Département du Puy-de-Dôme, à hauteur de 40% du montant total Hors Taxes des travaux soit une aide financière de 7 418 €.

➲ MAÎTRISE D'ŒUVRE DE L'OPÉRATION DE DESSERTE EN EAU POTABLE DU VILLAGE DE LA VACHERIE

L'opération de desserte en eau potable du village de La Vacherie depuis le château de Vaulx a été lancée à l'automne par le choix du Maître d'œuvre du projet.

Le bureau d'études SOMIVAL, basé à Clermont-Ferrand, a été retenu et a débuté son étude permettant notamment de déterminer la faisabilité de l'opération. La maîtrise d'œuvre se chiffre à 7 645 € HT.

Une aide financière a été sollicitée auprès du Département à hauteur de 40% de ce montant.

➲ VOIRIE

La Vacherie et Raffy :

La réfection par application d'un enduit bicouche a été réalisée sur les voies communales suivantes :

- Un tronçon de 260 mètres linéaires sur le chemin de la Vacherie
- Deux tronçons pour un total de 470 mètres linéaires sur le chemin de Raffy

L'entreprise COLAS, basée à Gerzat, a été retenue pour réaliser ces travaux d'un coût total de 32 286 € HT. Le plan de financement est le suivant :

FINANCEMENTS	MONTANTS H.T
Subvention du Département au titre du FIC 2022 *Soit 25,5% du montant total HT*	8 233 €
Subvention de l'État au titre de la DETR 2022 *Soit 30% du montant total HT*	9 686 €
Fonds propres	14 367 €

Barry :

Le chemin de Barry, à partir du village du Pommier, a été élargi pour permettre la circulation de gros engins agricoles. Cet aménagement a été réalisé gracieusement par la commune de Celles-sur-Durolle, dans le cadre d'une convention de coopération intercommunale.

➲ TRAVAUX DE RÉPARATION DES DÉGÂTS CAUSÉS PAR LA GRÊLE LE 03 JUIN 2022

Suite à l'épisode de grêle du 03 juin 2022 qui a touché Sainte-Agathe, des bâtiments communaux ont été endommagés.

Les réparations suivantes ont été ou vont être prochainement effectuées :

Salle des fêtes : le plafond du bar, le tableau électrique et la peinture de la façade sud ont subi des dommages et ont donc été refaits. L'entreprise DECOREVE de Celles-sur-Durolle a remplacé le plafond du bar et a refait les façades. L'entreprise MTEI de Viscomtat est intervenue sur le tableau électrique.

Église : le plafond de la sacristie et la toiture de l'église ont été endommagés. C'est l'entreprise DECOREVE de Celles-sur-Durolle qui a réparé le plafond de la sacristie et c'est l'entreprise BRETON de Thiers va s'occuper de la toiture.

Mairie : les gouttières et chenaux du bâtiment de la Mairie ont également été abîmées par la grêle. L'entreprise BRETON de Thiers réalisera début 2023, les travaux de réfection.

Le coût total des travaux s'élève à 24 693 € TTC, pris en charge en totalité par notre assurance, déduction faite de la franchise de 934 €.

➲ TRANSFERT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À L'ENTRESOL DE LA MAIRIE

Les travaux d'aménagement de la nouvelle bibliothèque ont été entièrement exécutés en régie communale par Eddy DUMONTET pour un coût total de matériaux de 437 € TTC.

➲ RÉFECTION DU CRÉPI DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

Il est prévu en 2023 la restauration des façades de l'église Saint-Pierre. Le budget prévisionnel de cette opération s'élève à 25 350 € HT. Des aides financières ont été sollicitées comme suit :

- Auprès de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2023 et/ou Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2023 à hauteur de 40% du montant total Hors Taxes

LA DETR

- Auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 40% du montant total Hors Taxes

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Soit un reste à charge pour la commune de 20% du montant total HT des travaux.

➲ ÉCLAIRAGE PUBLIC

La municipalité voulant prendre en compte les directives gouvernementales concernant les économies d'énergie et la réduction des gaz à effet de serre, a entamé des consultations auprès des services et entreprises compétentes dès le mois d'avril 2021.

À ce titre, la municipalité s'est rapprochée de « Territoire d'Énergie 63 » pour effectuer un diagnostic énergétique de l'Éclairage Public de toute la commune.

territoire d'énergie PUY-DE-DÔME

Il ressort de cette étude la nécessité de rénover notre modèle de lampadaires sur la voie publique. Le choix de la municipalité, après conseil, s'est porté sur un éclairage L.E.D. avec baisse de l'intensité lumineuse à certaines heures de la nuit.

La durée des études et les consultations des entreprises n'ont pas permis de commencer les travaux avant la fin de l'année 2022. Ceux-ci seront donc réalisés en 2023 par la SCIE Puy-de-Dôme.

Le coût de cette rénovation est de 35 000 € Hors Taxes, pour lequel la commune a obtenu une subvention à hauteur de 50% soit 17 500 €.

Une fois les travaux réalisés nous espérons une économie sur la facture énergétique de plus de 30 % ainsi qu'une baisse significative de notre contribution aux gaz à effet de serre.

Les travaux devraient commencer dans le courant du printemps 2023.

➲ ADRESSAGE

L'opération d'adressage de la commune est actuellement en cours. Elle consiste à attribuer un nom à toutes les voies desservant des habitations et à numéroter ces habitations.

L'étude est réalisée par une commission communale et la signalisation sera implantée en régie communale.

Le coût prévisionnel correspondant à l'achat du matériel de signalétique s'élève à 2 583 € HT. Des aides financières ont été sollicitées auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de l'État. Seul l'État a donné une suite favorable à notre demande et a accordé une subvention à notre commune au taux de 30% du montant total HT de l'opération.

LA DETR

➲ RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE : REMPLACEMENT DES PORTES D'ACCÈS DU REZ-DE-CHAUSSÉE

Dans le cadre des économies d'énergie, l'isolation thermique du bâtiment de la Mairie va se poursuivre par le changement des trois portes d'entrée permettant l'accès au rez-de-chaussée. Le coût prévisionnel de ces travaux s'élève à 10 350 € HT. Des aides financières seront sollicitées auprès du Département et de l'État.

LA DETR

PUY-de-DÔME MON DÉPARTEMENT

➲ VOIRIE 2023

Le chantier d'empierrement du chemin de la Latte devait être réalisé en 2022 mais n'a pas pu se faire. Ce retard est dû à l'indisponibilité de l'entreprise retenue DAUPHIN TP, basée à Job.

Le coût des travaux est de 15 692 € HT

Cette opération a reçu un accord de subvention de la part de l'État au titre de la DETR 2022, à hauteur de 30% du montant HT des travaux.

LA DETR

➲ DESSERTE DU VILLAGE DE LA VACHERIE PAR LE RÉSEAU COMMUNAL D'EAU POTABLE

La desserte en eau potable du village de la Vacherie qui, jusqu'à cette année, était assurée par la commune de Celles-sur-Durolle, va désormais être à la charge de la commune de Sainte-Agathe, grâce à une extension de notre réseau d'eau communal à partir du château de Vaulx.

Une canalisation d'un diamètre de 63 mm et d'une longueur de 780 ml reliera donc Vaulx à la Vacherie en traversant quatre parcelles privées. Pour cela, nous remercions Madame Régine DUMAS, Monsieur Guy DUBOST, Madame Andrée GOYON et Monsieur Alain VIALLE qui nous ont autorisé à traverser leurs propriétés dans le cadre d'une convention à l'amiable.

Cette adduction d'eau potable devrait être réalisée avant la fin de l'année 2023. Le coût prévisionnel de ces travaux et des frais annexes est estimé à 70 355 € HT (hors frais de maîtrise d'œuvre). Une subvention a été sollicitée auprès du Département à hauteur de 40% du coût total HT de l'opération.

PUY-de-DÔME MON DÉPARTEMENT

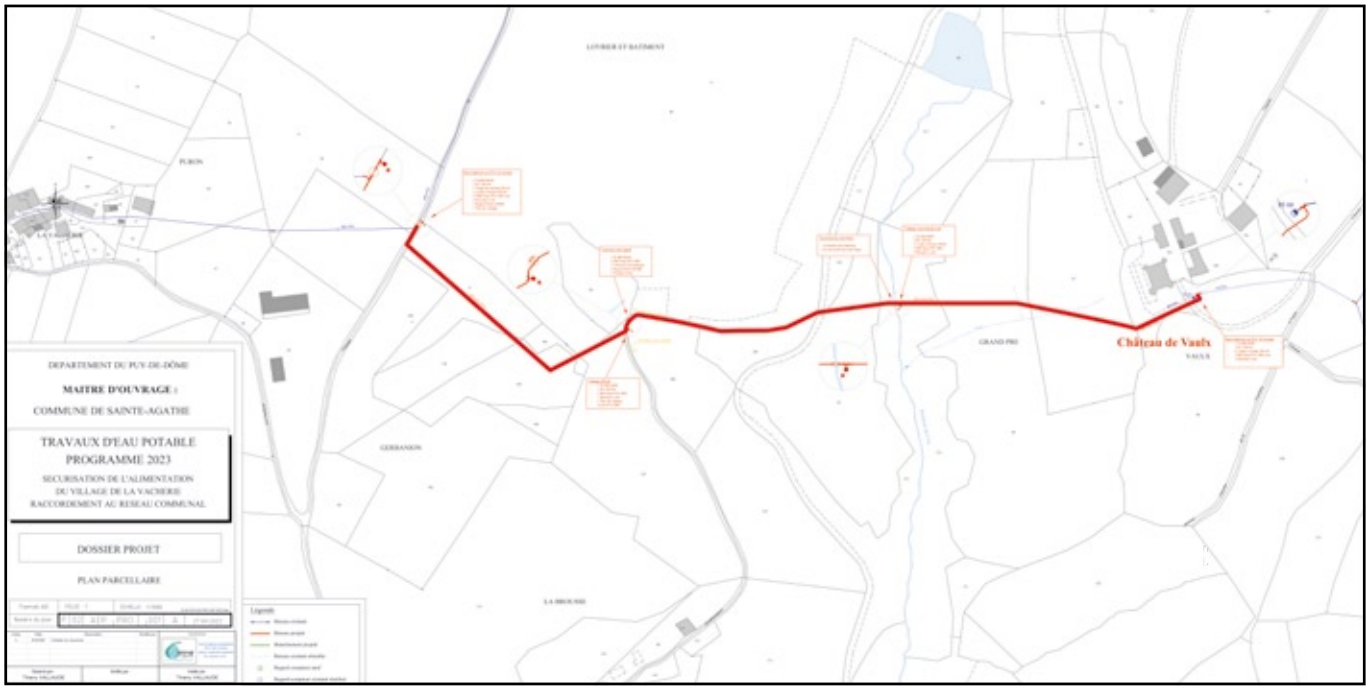

EAU

FACTURATION COMPTEUR ET RACCORDEMENT :

> Location annuelle du compteur : ..... 58,00 €

En cas de changement de propriétaire en cours d'année, la location est facturée au prorata du nombre de mois d'utilisation du compteur par chaque propriétaire.

> Raccordement au réseau d'adduction en eau potable (AEP) : pose du compteur et pose de 10 m de canalisation : ..... 1500,00 €

> Pose de canalisation au-delà des 10 m : ..... 25,00 €/ml

> Changement de compteur : ..... 100,00 €

> Repose compteur après dépose volontaire d'un compteur : ..... 300,00 €

FACTURATION DE L'EAU CONSOMMÉE :

> Facturation au m^3 : ..... 1,25 €/m^3

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

LOCATION SALLE HORS CUISINE :

> Habitants de la commune ..... 60 €

Les saintagathois bénéficient d'une gratuité de location par foyer et par an.

> Particuliers extérieurs à la commune ..... 150 €

> Associations de la commune ..... Gratuit

> Associations extérieures à la commune ..... 200 €

SUPPLÉMENT LOCATION : UTILISATION DE LA CUISINE :

> Habitants de la commune ..... 25 €

> Associations de la commune, particuliers et associations hors commune ..... 50 €

L'électricité et la consommation réelle de gaz seront facturées pour chaque utilisateur en fonction du prix en vigueur. Chaque locataire doit fournir une attestation d'assurance indiquant qu'il est couvert pour l'utilisation de la Salle à la date de location. Un dépôt de garantie de 500 € est demandé à chaque locataire lors de l'établissement du contrat de location. Un dépôt de garantie supplémentaire de 800 € est demandé pour l'utilisation de la sonorisation qui est mise à disposition gratuitement.

Un montant forfaitaire de 50 € sera facturé au locataire s'il est constaté, lors de l'état des lieux de sortie, que la salle des fêtes n'est pas rendue dans un état de propreté suffisant, conformément au règlement.

Les locataires des salles communales devront impérativement respecter les mesures sanitaires en vigueur à la date de location.

UTILISATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS (RDJ DE LA MAIRIE)

Une contribution forfaitaire est demandée aux locataires à chaque utilisation :

Habitants de la commune ..... 25 €

Les saintagathois bénéficient d'une gratuité d'utilisation par foyer et par an.

Particuliers et associations hors commune ..... 50 €

Associations de la commune ..... 5 €

Auberge Le Roc Blanc ..... 15 €

Chaque locataire doit fournir une attestation d'assurance indiquant qu'il est couvert pour l'utilisation de la Salle à la date de location. Un dépôt de garantie de 50 € est demandé à chaque locataire lors de l'établissement du contrat de location. Une facturation annuelle globale pourra être établie aux utilisateurs ayant pris la salle à plusieurs reprises sur une année. Cette facturation récapitulera les dates d'utilisation.

Un registre d'occupation de la salle est tenu en Mairie afin d'éviter le chevauchement de deux manifestions le même jour.

CIMETIÈRE – CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Concessions à perpétuité : Concession de terrain : ..... 100,00 € le m²
Concession simple 2,5 m² [3 places] / concession double 5 m² [6 places]

Concessions trentenaires : Case du columbarium (pour 2 urnes) : ..... 400,00 € la case

IMPÔTS LOCAUX

NATURE DE LA TAXE	2022
Taxe foncière sur les propriétés bâties	34,11%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	70,48%

Le Conseil Municipal ne souhaitant pas augmenter les taux d'imposition, ils seront identiques en 2023.

➲ COLLECTE DE PRODUITS D'HYGIÈNE AU PROFIT DES UKRAINIENS

Sous l'égide de l'Association des Maires du Puy-de-Dôme, cette collecte qui a eu lieu les 11 et 12 mars 2022, a mis en évidence, une fois de plus, la générosité et l'esprit de solidarité des saintagathois puisque cinq énormes cartons ont pris la direction de ce pays en souffrance.

➲ LES SAINTAGATHOIS TOUS UNIS DANS LA SOLIDARITÉ

Le 07 novembre dernier, à la suite de l'incendie qui a ravagé entièrement son habitation, notre concitoyen Alain VIALLE a perdu tous les biens et les souvenirs qu'elle contenait. Le CCAS, très réactif, lui a apporté le jour-même de ce sinistre, un premier secours lui permettant de faire face à cette situation désastreuse.

Par la suite, la municipalité et le CCAS ont lancé un appel à la solidarité auprès des saintagathois qui, en grand nombre, ont manifesté leur solidarité à Alain, qui nous a chargé de remercier ici tous les donateurs.

Aussi, le vendredi 09 décembre, une cinquantaine d'enveloppes ont pu être remises à Alain VIALLE, à l'occasion d'une très simple et très émouvante rencontre dans les locaux de la Mairie.

➲ FUSION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE AVEC LA COMMUNE

Sur demande de notre Trésorerie de rattachement, nous allons procéder au 1er janvier 2023, à la fusion budgétaire du CCAS et de la commune. À compter de 2023, le Centre Communal d'Action Sociale devient donc la Commission Communale d'Animation et d'Action Sociale.

Ce changement comptable étant purement administratif, il n'aura aucune incidence sur les actions menées par les membres du CCAS. Les élus et les bénévoles faisant partie de la nouvelle commission ne changent pas et continueront d'œuvrer avec cœur au dynamisme de Sainte-Agathe, tout en restant au service de ses habitants.

➲ AUBERGE DU ROC BLANC

Monsieur Jérôme FAUGÈRE, gérant de cet établissement depuis presque trois ans a décidé de prendre sa retraite à la fin du mois de novembre 2022.

Nous lui souhaitons de riches heures loin de ses fourneaux.

Il est remplacé par Madame Frédérique LODS, qui a tenu pendant cinq ans un bar-hôtel-restaurant sur la commune d'Échandelys (63980).

Ce cordon bleu s'engage à pratiquer une cuisine familiale, simple en semaine à midi et une cuisine plus élaborée avec des plats régionaux (potée, pieds de cochons, ris de veau, escargots, cuisses de grenouilles, rapoutet…etc.) les week-ends, et tout cela à prix raisonnables.

Nous sommes heureux d'accueillir Frédérique à Sainte-Agathe en lui prédisant une belle réussite !

Infos pratiques : Frédérique vous accueille tous les jours dès 8 heures. Les vendredis et samedis soir sur réservation. Menus du jour à partir de 14 € et menus plus élaborés le week-end. Soirée à thèmes. Petite épicerie.

Contact : 06.78.65.89.93

➲ COURS D'INITIATION À L'INFORMATIQUE

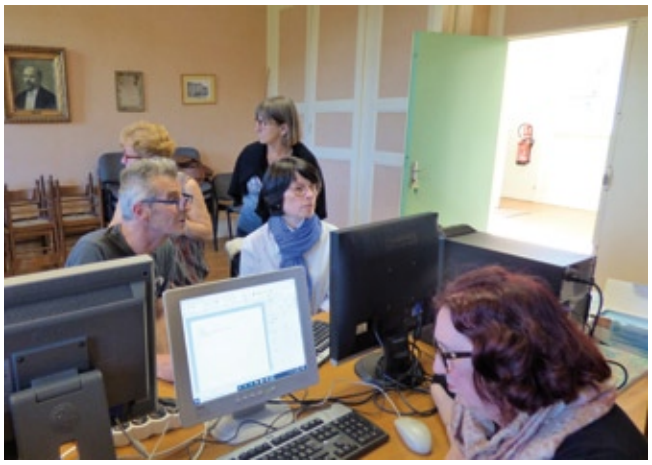

En 2022 ont été mis en place des cours d'initiation à l'informatique ouverts à toutes les saintagathoises et tous les saintagathois souhaitant apprendre ou simplement se perfectionner dans l'utilisation d'un ordinateur et d'internet.

Laurent GAUTHIER qui a pris le relai de Stephan GELBERGER cet été, dispense ces cours qui ont d'ores et déjà permis aux participants de mieux maîtriser leurs machines !

Des maniements de base (*souris, clavier, écran et système d'exploitation*), en passant par la découverte d'internet (*l'histoire de la toile, l'utilisation des navigateurs web et des moteurs de recherche…*), les studieux élèves ont récemment pu, à leur demande, mettre en pratique leurs connaissances, de façon utile et divertissante, par la création et la gestion d'un compte en ligne sur le célèbre site de petites annonces « Leboncoin ».

Au programme des prochaines séances d'initiation, entre autres : la sécurité numérique (*bonnes pratiques sur le web et gestion sécurisée des mots de passe*), l'utilisation d'une messagerie électronique, les achats en ligne, etc.

Des cours appréciés qui se poursuivent en ce début d'année, un vendredi sur deux à 17h30 en Mairie.

➲ BIENVENUE À SAINTE-AGATHE !

Depuis ces dernières années, des nouveaux habitants sont venus s'installer sur notre belle commune, aussi bien dans des villages éloignés que dans la périphérie du centre-Bourg.

Espérons que ce frémissement sensible d'un renouvellement de la population va s'amplifier.

Nous souhaitons à tous ces nouveaux venus de vivre heureux à Sainte-Agathe et comme une vieille tradition le veut, nous les invitons à participer à la plantation d'une bannière, à l'occasion du fougat au mois de février prochain.

➲ RECENSEMENT DE LA POPULATION

Recensement de la population 2023

Cette année, Sainte-Agathe réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.
L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

Arielle - Coordinatrice communale du recensement et Éric - Agent recenseur

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, Monsieur Éric FESSY, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable pour vous faire recenser, gardez-le précieusement.
Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est moins de pollution environnementale.
Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.
L'agent recenseur est à la disposition des saintagathois pour les aider dans cette démarche. Vos données sont strictement confidentielles, l'agent recenseur sera d'une grande discrétion et transmettra les données que vous lui fournirez à l'INSEE.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune.** Le recensement fournit également des **statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements…
Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :
- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, …
- Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements…

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la Mairie au 04 73 51 50 27
Et pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site
www.le-recensement-et-moi.fr

➲ CÉRÉMONIES DE COMMÉMORATION DU 19/03/1962, DU 08/05/1945 ET DU 11/11/1914

Ces trois journées commémoratives institutionnelles réunissent toujours le même petit groupe de fidèles du devoir de mémoire. Il est souhaitable que des jeunes gens, des enfants, participent à ces cérémonies pour que ne tombent pas dans l'oubli les sacrifices et l'abnégation de certains de nos aînés qui, tout au long du siècle dernier ont participé en 1914, en 1940 et en 1956 à des conflits meurtriers.

Cérémonie du 08 Mai

Cérémonie du 11 Novembre

➲ DÉCORATION

Notre concitoyen Jean-Claude TERRASSE, ancien combattant de la guerre d'Algérie, a été honoré en 2022 en recevant la médaille d'honneur de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie. Toutes nos félicitations à Jean-Claude.

➲ BROCANTE – VIDE-GRENIERS

Une cinquantaine d'exposants ont « déballé » leurs merveilles autour de la salle des fêtes et du terrain de boules.

De nombreux promeneurs ont déambulé entre les étals sous un beau soleil de fin d'été, avant d'aller déguster un repas préparé et servi par l'équipe du CCAS.

Madame Nelly JOTHY, qui vient exposer très régulièrement à Sainte-Agathe depuis 25 années a été félicitée par le Maire au nom du Conseil Municipal pour son assiduité et sa gentillesse.

À la prochaine brocante, Nelly !

➲ RANDONNÉES

Les trois randonnées annuelles organisées par les membres du CCAS de Sainte-Agathe, ont rencontré un vif succès, avec à chaque fois entre 50 et 80 participants.

La première s'est déroulée en mars, le jour du fougat et s'est terminée en apothéose par la dégustation de vin chaud, de bugnes et de la traditionnelle soupe saintagathoise.

La seconde a conduit les randonneurs, via le Chemin de Montaigne, jusqu'au parc de l'Orangerie à Thiers. Ce fut l'occasion de se souvenir de nos aînés qui, au siècle dernier, rejoignaient chaque semaine la capitale de la coutellerie, les bras chargés des produits de la ferme, qu'ils allaient vendre au marché. Après un pique-nique à l'ombre des arbres, les plus courageux ont pris le chemin du retour, en empruntant successivement la VIA AGATHA et le chemin de Saint Sulpice, qui soit dit en passant, est un vrai supplice...!

Enfin, la dernière randonnée de l'année, a conduit, par une belle journée d'octobre, les randonneurs, à travers les villages de notre belle commune jusqu'à Rochemulet.

Chacune de ces randonnées fut un moment de partage et d'amitié que l'on voudrait sans fin.

Nous vous donnons donc rendez-vous début mars 2023 pour de nouvelles virées pédestres !

➲ FÊTE PATRONALE

À l'occasion de notre fête patronale, le CCAS a organisé le 03 juillet 2022 un repas dansant qui a réuni une centaine de personnes.

Pendant le repas, un magicien a enchanté les convives stupéfaits !

Les danseurs, tout l'après-midi, ont été entraînés dans leurs évolutions par les rythmes et la voix chaleureuse de Noël MAYET.

Un petit bémol à cet après-midi de danse, certains attendaient plus de « musette » et de piano à bretelles… Nous les avons entendus et tiendrons compte de leurs observations.

➲ NOËL 2022

Cette année encore, le 04 décembre 2022, nos aînés, les jeunes enfants et les agents communaux, ont été gâtés par l'équipe de bénévoles du CCAS, qui leur avait préparé une journée festive.

À midi, les aînés et les agents communaux ont partagé un succulent repas servi sur des tables joliment décorées. La bonne humeur et l'amitié ont présidé à ces agapes. Signalons que M. Marc PAPON a offert du gibier pour enrichir ce repas.

Ensuite, les jeunes enfants sont venus à la rencontre des convives avec affection, tendresse et éclats de rire.

Puis le Père Noël a distribué de magnifiques jouets aux enfants et de très beaux paniers garnis aux aînés.

Une journée très réussie grâce au dévouement de tous les membres du CCAS qui organisent tout au long de l'année des manifestations pour financer ces festivités.

LA SAINTAGATHOISE

Le fumet de la soupe encore à nos narines
Agrippé, nous rappelle une journée divine.
Sac au dos, pieds chaussés, plus de cent randonneurs
Assemblés, attentifs, captent Monsieur le Maire
Instruisant les marcheurs sur leur itinéraire.
Normalement surpris par autant de ferveur
Titube notre édile et choit de son podium.
À terre nul effroi. Ah ce Daniel, quel homme !
Groupés et pantelants, les promeneurs avancent
Aux ordres de la cheffe Éliane, en confiance.
Tout droit puis demi-tour à droite ou bien à gauche.
Hourra ! On s'est trompé, ce n'est pas dans la poche.
Oh ! Quel est ce clocher ? N'est-ce point Sainte-Agathe ?
Irrémédiablement on n'a plus mal aux pattes.
Service exceptionnel, l'assemblée est pantoise
Et savoure de bon cœur l'extra saintagathoise.

Jean-Claude TERRAT – Association Vollorando.

➲ CONCERTS DE VOLLORE : « UNE SOIRÉE AVEC LUDWIG »

Cette année encore, les concerts de Vollore, sont venus, le 26 juillet 2022, nous donner accès à de la très belle musique en nous présentant le Quatuor ZAÏDE sous les voûtes bienveillantes de l'église Saint-Pierre. Ces quatre jeunes femmes, amoureuses de leurs instruments à corde, ont démontré à travers des œuvres de Ludwig van Beethoven et de Cécile BUCHET, non seulement leur virtuosité, mais aussi leur coordination, leur entente quasi fusionnelle. Aussi nous pouvons écrire qu'elles ont bien accordé leurs violons !

Nous remercions Bruno CHANEL et son équipe de bénévoles qui nous offrent chaque été de douces soirées musicales.

➲ EXPOSITION « ART SUR LA MONTAGNE »

Peintures, sculptures, photographies, dessins, mosaïques : tel fut le menu de cette exposition qui, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, a été présentée par la municipalité et le CCAS à la Salle des Fêtes le 16, 17, et 18 septembre derniers.

Le vernissage de cette manifestation a eu lieu en présence de Monsieur Éric GOLD, sénateur du Puy-de-Dôme, de Monsieur Olivier CHAMBON, Conseiller Départemental et Maire de Celles-sur-Durolle, et de Monsieur Pierre ROZE, Maire de Vollore-Ville et vice-Président de Thiers Dore et Montagne, en charge de la culture.

Les dix artistes exposants résidaient tous à Sainte-Agathe ou à proximité :

- **Joëlle BARISEEL** – Dessinatrice
- **Martine BASMAISON** – Peintre
- **Djamel FARES** – Photographe
- **Jérôme FAUGÈRE** – Dessinateur - Peintre
- **Didier MALANÇON** – Peintre et sculpteur (*œuvres posthumes*)
- **Claude MICHARD** – Sculpteur
- **Évelyne RAYNAUD** – Peintre
- **Chantal CARMANTRAND** – Mosaïste (*œuvres posthumes*)
- **Christine CHERBONNEL** – Peintre
- **Œuvre collective des membres du CCAS** Photographies

Au cours du vernissage animé musicalement par Francis MICHARD et son groupe, les différents orateurs, unanimes, ont salué le talent des artistes et ont remarqué leur forte densité pour la taille de notre commune !

Les visiteurs, nombreux, tout au long de ces trois journées dédiées à la beauté, ont dialogué avec les créateurs, les ont encensés, les ont critiqués avec discernement et finalement ont exprimé leur satisfaction devant la qualité et la diversité des œuvres présentées.

Merci à tous les artistes-créateurs pour cette belle exposition, la première de ce genre à Sainte-Agathe.

Les saintagathois ont vraiment du talent !

➲ THÉÂTRE 2023

Le dimanche 12 mars prochain à 14 heures, à la Salle des Fêtes, venez rire dans le cadre du festival de théâtre « ART-SCÈNE » au pays de Courpière, en assistant à la pièce « Attention ! Sac poubelle égaré ! », comédie en trois actes de Vivien LHEREAUX, interprétée par la troupe « Les Baladins des Bois Noirs » de Noirétable.

➲ JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2022

En complément de l'exposition « *Art sur la Montagne* », le 18 septembre, en l'église Saint-Pierre, Madame Marie-Claude LATIMIER, comme les années précédentes, nous a conté avec son brio habituel « *La légende de Sainte-Agathe* ». Puis l'après-midi de ce même jour, Marie-Claude a organisé la projection d'un court-métrage intitulé « *Les fiancés de Sainte-Agathe* », réalisé par Alain CANCEL. Ce film est inspiré de la vie d'Alain FOURNIER et de son roman « *Le Grand Meaulnes* ».

Ensuite, l'assistance peu nombreuse il est vrai, a apprécié la lecture à deux voix des passages du célèbre roman d'Alain FOURNIER.

Un après-midi culturel de qualité.

➲ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Depuis quelques mois la bibliothèque municipale de Sainte-Agathe est ouverte dans un nouveau lieu.

On y accède par la porte sur le côté gauche de la Mairie. La bibliothèque se trouve dorénavant à l'étage intermédiaire.

Ce déménagement nous a permis d'en faire une pimpante petite bibliothèque.

La permanence a lieu les mercredis de 15h à 17h, où chacun, petit ou grand, peut venir gratuitement emprunter un ou plusieurs documents.

Les livres présents recouvrent des domaines variés pour tous les âges : romans, romans policiers, science-fiction, documentaires, biographies, bandes-dessinées, mangas, activités pratiques variées.

Il existe aussi un rayon pour les tout-petits. Et des CD, DVD et livres audio sont également disponibles.

Notre bibliothèque fonctionne en partenariat avec la médiathèque départementale ce qui permet de renouveler les ouvrages 2 fois par an.

Il est également possible de faire venir à la bibliothèque un document précis, moyennant quelques jours d'attente.

Nous nous inscrivons également dans la démarche de mise en réseau des bibliothèques, pour l'égalité d'accès au livre, à l'information et à la culture à l'échelle de l'intercommunalité.

Pour cela, Marion RINGOT, bibliothécaire, est depuis septembre coordinatrice de ce futur réseau de Thiers Dore et Montagne, comprenant 22 lieux de lecture, dont Sainte-Agathe.

Vous pouvez venir à la bibliothèque aussi pour réserver des livres précis que vous souhaitez.
Cette bibliothèque est la vôtre, et chacun peut y participer.

Un lieu pour partager, découvrir et faire ensemble. N'hésitez pas à pousser la porte, nous vous accueillerons avec plaisir !

L'équipe de la Bibliothèque – Contact : 06.09.39.32.98.

➲ MARIAGE

Le 10 novembre 2022, nous avons célébré le mariage de Madame Gaëlle GOYON et Monsieur Jason DUNAS.

Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.

➲ DÉCÈS

◉ Madame Marie-Chantal CARMANTRAND nous a quittés le 07 février 2022.

◉ Monsieur Gérard REJOINY nous a quittés le 06 novembre 2022.

◉ Monsieur Jean-Jacques DULAC nous a quittés le 21 juillet 2022.

◉ Monsieur Bernard RIGAUD nous a quittés le 24 décembre 2022.

◉ Madame Madeleine COSTE épouse RIGAUD nous a quittés le 26 octobre 2022.

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles et amis.

➲ COLLECTIF INTERGÉNÉRATIONNEL

À l'initiative de quelques habitantes de Sainte-Agathe, la salle intergénérationnelle, située au rez-de-jardin de la Mairie, accueille petits et grands un samedi par mois, dès 14 heures, pour un après-midi convivial ouvert à tous.

Les habitants de tous âges, se retrouvent autour de jeux de société et de bons gâteaux pour partager cet après-midi.

Il y a les fans des jeux classiques comme la belote, le scrabble et la pétanque mais aussi ceux de jeux plus originaux et très divers qui sont apportés par les participants eux-mêmes.

C'est toujours avec grand plaisir et dans une ambiance décontractée et amicale que tous les joueurs se retrouvent et échangent.

Tous les participants sont informés par mail ou par téléphone, des jours et heures précis de chaque rendez-vous, une semaine avant la date.

Vous êtes tous les bienvenus lors de nos prochaines récréations !

Cette année, d'autres activités seront proposées, telles que des ateliers créatifs, des ateliers autour des plantes, ainsi que d'autres moments pour les jeux. Ces activités pourront avoir lieu en semaine, en soirée ou les week-ends.

À vos agendas, voici les prochaines dates de nos rencontres pour le début d'année :

7 janvier 2023 - 11 février 2023 - 11 mars 2023
8 avril 2023

Si vous êtes intéressés et/ou pour tout renseignement vous pouvez nous contacter :
par mail sur **starj63@orange.fr**
et par téléphone au
06 09 39 32 98 ou **06 70 29 54 86**

➲ LES AMIS DE SAINTE-AGATHE

L'année qui s'achève ne laissera pas que de bons souvenirs, espérons que 2023 sera meilleure.

Pour diverses raisons notre association a dû faire une pause.

Au cours de l'année qui vient nous espérons reprendre nos activités. En février nous fêterons Sainte-Agathe. Ensuite nous organiserons notre assemblée générale (date à préciser).

Nous souhaitons organiser une matinée « débroussaillage » à Montguerlhe, ce serait l'occasion de nous retrouver, d'échanger et de partager un casse-croute au retour.

Dans la mesure du possible nous participerons aux journées du patrimoine.

Je vous offre mes meilleurs vœux pour 2023, prenez soin de vous.

Le Président - Michel SABLONNIÈRE.

➲ LE CHEMIN DE SAINTE-AGATHE

L'association s'est réunie à Sainte-Agathe pour son assemblée générale annuelle le 8 avril 2022.

Forte de 38 adhérents, son nouveau conseil d'administration est le suivant : Florence Malançon, Catherine Poujois Vallard, Anne-Marie Filliatre, Anne Bigot, Alain Ferrier, Sylviane Tricot, Bruno Chapuis et Jean-Marc Pineau.

L'année 2022 a vu une légère augmentation de la fréquentation du chemin peut être du fait de notre présence au salon du forum des chemins à Paris au printemps dernier.

Le suivi du balisage a été assuré par 18 bénévoles. L'association a organisé quelques sorties locales et une randonnée itinérante de 5 jours dans le Lot sous de très fortes chaleurs.

Pour 2023, nous sommes heureux de retrouver notre festival de la marche le 14 janvier à Thiers après deux années blanches pour cause de Covid.

À partir du 16 janvier 2023 l'association va organiser des balades les lundis matin et à partir d'avril ce seront des marches sur un week-end qui prendront le relai au rythme d'une fois par mois.

Pour tout renseignement : tél. 04 73 53 96 31 et notre site http://www.lechemindesainteagathe.fr/

Bort l'Étang le 09 avril 2022

Cahors été 2022

➲ ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (ACCA)

Après une saison 2021-2022 passée en bonne entente, lors de sa dernière assemblée générale qui a eu lieu le 29 mai 2022, l'ACCA de Sainte-Agathe a connu du changement au sein de son conseil d'administration, suite à la démission de son ancien Président et de l'un de ses membres.

Ceux-ci ont été remplacés par deux candidats élus par l'assemblée.

Sur le point cynégétique, les populations d'animaux restent plutôt stables néanmoins avec une légère hausse d'animaux classés comme « ESOD » (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts) comme certains corvidés, renards et autres.

Il est donc important de préserver, dans une pratique de la chasse, une pression compatible avec les populations d'animaux.

Nous remercions tous les propriétaires terriens du droit de chasse qu'ils nous laissent afin de pratiquer notre passion et d'accomplir notre rôle de régulateur et nous rappelons qu'il est important d'être courtois envers eux ainsi que tous les usagers de notre territoire.

L'ACCA organisera courant juin 2023, un méchoui. Ce sera l'occasion de partager un verre et un repas.

Le Président – Tom RIGAUD.

➲ LA COMMUNE PRÉPARE LA FORÊT DE DEMAIN

Nos épicéas sont en train de dépérir sous les attaques massives des scolytes. Ces insectes ravageurs, favorisés par la sécheresse et le réchauffement climatique, ont déjà causé beaucoup de dégâts, notamment dans les forêts sectionales de La Dardie, de Navaron et de Frissonnet.

L'ONF, consulté, nous a proposé une série de travaux de diversification consistant à l'éradication, du moins pour le moment, de cette essence très fragile.

Des coupes sanitaires ont déjà été effectuées et seront amplifiées au fil du développement de l'épidémie.

Dans les trouées résultant de ces coupes sanitaires, le sol a été préparé avec un outil spécifique qui scarifie le milieu pour recevoir des semis.

Des graines de pin Laricio, de pin noir et de Douglas ont été dispersées manuellement à raison de 10 graines au mètre carré.

Dans l'avenir, la possibilité de réintroduire des essences feuillues sera étudiée.

Donc, la diversification de nos essences, facteur d'une plus grande résistance aux maladies est en marche.

➲ SITE NATURA 2000 VALLÉE ET PIÉMONT NORD FOREZ

Quelles sont les nouvelles du site Natura 2000 « Vallées et Piémonts Nord Forez » ?

Une sortie à la découverte des mousses le 3 mars 2022, sur la commune de Sainte-Agathe

Une quinzaine de participants ont participé à la sortie en présence de Vincent HUGONNOT, spécialiste des mousses, de Laure PELISSIER de l'ONF, animatrice du site, et de Pascal FARGE du CRPF.

Les participants se sont d'abord rendus sur les parcelles d'un propriétaire engagé dans la charte Natura 2000 et dans un contrat Natura 2000 « bois sénescents ». La charte Natura 2000 et un engagement qui valorise une gestion durable et respectueuse des milieux naturels.

Dans le cadre du contrat, le propriétaire s'engage pendant 30 ans à ne pas couper les arbres marqués de sa hêtraie.

Les participants ont également été sensibilisés aux menaces d'enrésinement qui pèse sur la conservation des hêtraies à houx.

Un site riche en mousses rares !

Monsieur HUGONNOT a présenté le monde particulier des bryophytes (mousses) ainsi que leur biologie avant de faire découvrir deux stations d'espèces en Annexe II de la Directive Habitats :

Les participants ont d'abord pu observer une station de Buxbaumie verte (Buxbaumia viridis). Il s'agit d'une mousse rare qui se développe en montagne, sur les bois pourrissants humides, dépouillés de leur écorce. Protéger cette espèce permet de protéger tout un cortège d'espèces associées. Ce fut l'occasion d'aborder les mesures de gestions favorables à l'espèce qui est très sensible à toute opération forestière brutale et aux fortes éclaircies.

Ensuite, les participants se sont rendus dans la forêt domaniale d'Ayguebonne où ils ont découvert une autre rareté : une station à Orthotric de Roger (*Orthotrichum rogeri*), dans un fourré humide de Sureau à grappe (*Sambucus racemosa*).

La Buxbaumie verte, une mousse discrète et protégée. Espèce saprolignicole pionnière (=sur bois mort en voie de décomposition), à caractère hygrosciaphile (=espèce affectionnant les milieux humides et ombragés)

Engins motorisés et Natura 2000 :

Le Livradois-Forez est réputé pour ses espaces naturels sauvages et son important linéaire de chemins ruraux qui fait le bonheur des amateurs de randonnées pédestres, VTT ou motorisées.

Dans le site Natura 2000, des pratiques inadaptées sont constatées : circulation en dehors des voies publiques dans des espaces naturels d'intérêt européen, dégradation des chemins et des habitats d'intérêts communautaire comme les landes sèches.

La faune et la flore sont particulièrement vulnérables au passage des engins, surtout en période de reproduction, au printemps et en été et certains milieux sont très fragiles et abritent des espèces rares.

Chaque usager doit avoir un comportement respectueux.

Dégâts occasionés par le passage de motos au Roc blanc

CHARTE DES USAGERS DE LA NATURE

- **Animaux :** tenez vos chiens en laisse pour la tranquillité de la faune sauvage
- **Bruit, dérangement :** soyez discrets afin de respecter la faune notamment pendant la période d'élevage des jeunes.
- **Détritus :** ramenez les déchets dans les lieux équipés pour les recycler et conserver une nature propre
- **Feu :** n'allumez pas de feux. Ils sont strictement interdits pour éviter les incendies, la dégradation des sols et la végétation environnante
- Garez vos véhicules sur les emplacements prévus à cet effet.
- **Hors-piste :** rester sur les sentiers. N'empruntez en aucun cas les raccourcis pour éviter le piétinement de la végétation.

Un chantier bénévole réalisé au communal du Roc le 12 novembre 2022

Samedi 12 novembre, 15 personnes se sont réunies pour participer à un chantier de réouverture de landes dans le communal du Roc. Les landes à bruyères (Callune) et myrtilles sont des milieux d'intérêt communautaire en voie de disparition qui abritent une flore et une faune particulières.

Avec l'abandon du pâturage, ces milieux sont de plus en plus menacés de fermeture par la colonisation des arbres. C'est pourquoi la mairie de Sainte-Agathe, en partenariat avec l'ONF, animateur du site Natura 2000 a voulu organiser un chantier de coupe des arbres et exportations des ligneux en dehors des landes. La quinzaine de bénévoles a travaillé dans la bonne humeur, aidée de l'employé communal de Sainte-Agathe sur plusieurs secteurs de landes, avant de se réunir autour d'un pot bien mérité offert par la mairie de Sainte-Agathe. Tous sont partants pour recommencer l'opération.

Merci à eux !

Les bénévoles de la journée (4 personnes sont absentes sur la photo)

POUR TOUTES INFORMATIONS, QUESTIONS SUR LE SITE NATURA 2000, CONTACTER :
ONF (UP Etudes Montagnes d'Auvergne) - Laure Pélissier
12 Allée des eaux et forêts - 63370 Lempdes
Tél : 06 25 22 40 18
Site internet : *http://valleepiemontnordforez.n2000.fr*

➲ LE PARC NATUREL RÉGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Projet de Charte 2026-2041 du Parc Livradois-Forez

« Le Parc évolue, je m'implique pour son notre avenir »

Les élus et techniciens des communes, des intercommunalités, des Départements et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que les organismes partenaires du syndicat mixte du Parc Naturel Régional Livradois-Forez (PNRLF) et des habitants réfléchissent, en ce moment, à un nouveau projet collectif pour le PNRLF.

Ce temps est essentiel pour imaginer l'avenir et participer à construire la future Charte du Parc Livradois-Forez pour la période 2026-2041. Le périmètre d'étude compte 191 communes réparties sur les départements du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire, de la Loire et de l'Allier. Le travail engagé en début d'année 2022 aboutira dans 3 ans à une nouvelle Charte permettant de renouveler le classement du territoire en PNRLF jusqu'à 2041. Un site internet dédié à cette démarche a été ouvert à l'adresse suivante : *https://2041.parc-livradois-forez.org/*

Les Parcs naturels régionaux sont des territoires d'exception, créés à l'initiative des Régions, reconnus par l'État pour la qualité de leurs paysages et de leurs patrimoines naturels, culturels et humains. Ils sont au nombre de 58 en France, dont 10 en Auvergne-Rhône-Alpes. Ils couvrent 17% du pays, sur lesquels ils mettent en œuvre localement, avec les communes, les intercommunalités et les habitants, une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement. Leur Charte, d'une durée de 15 ans, constitue le projet de territoire dans lequel s'engagent l'ensemble des partenaires signataires.

Contact : Claudy COMBE - 04 73 95 57 57

➲ MOTS CROISÉS

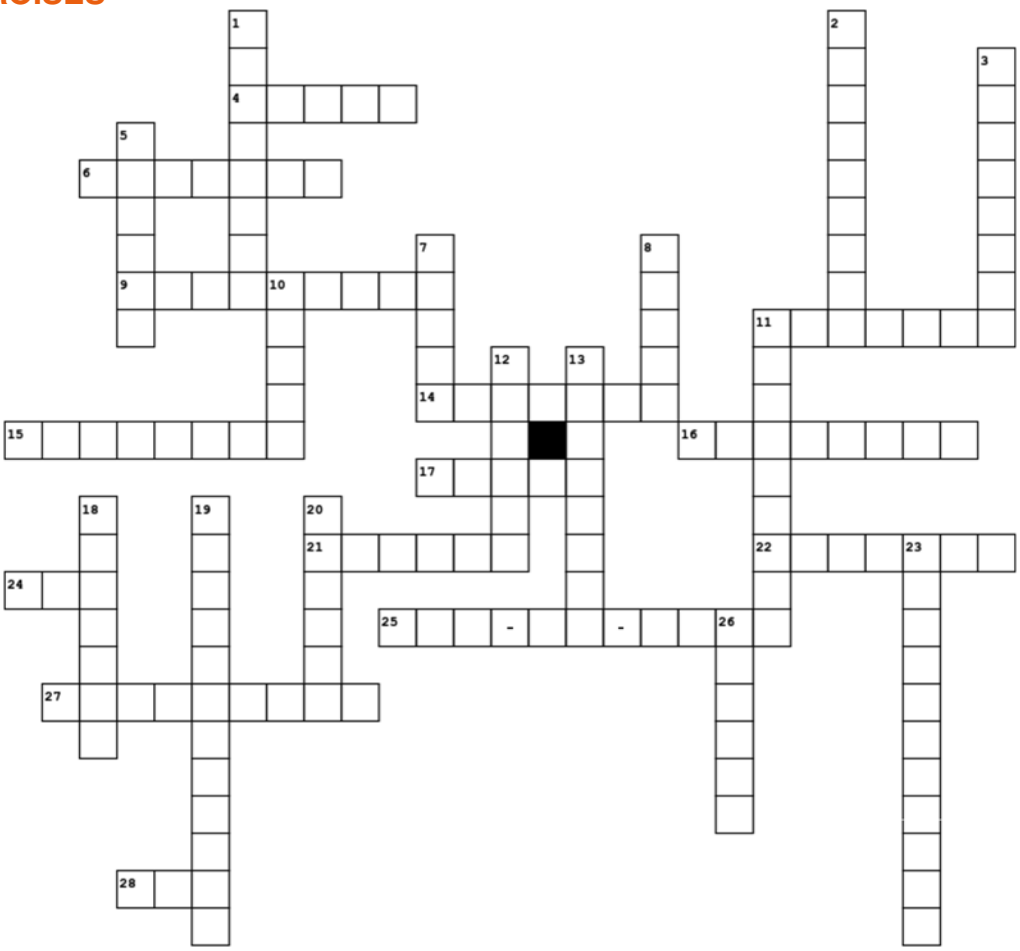

HORIZONTAL
4. enduit qui revêt un mur
6. assemblé municipale
9. opération consistant à nommer les voies desservant des habitations
11. on recommande de l'économiser
14. insecte parasite nuisible aux arbres
15. lieu idéal pour chiner
16. il circule beaucoup à Sainte-Agathe
17. écosystème ombragé dense en essences
21. prénom d'une Sainte martyre de Catane
22. lieu où se sustenter avec vue sur le Roc Blanc
24. activité de divertissement
25. département central et familier
27. arpenter les sentiers.
28. est souvent au courant sans quitter son lit

VERTICAL
1. village de Ste-Agathe prochainement desservi par le réseau communal d'eau potable
2. œuvre d'art taillé pour le plaisir des yeux
3. elle accouche parfois d'une souris
5. feu de joie qui célèbre le retour de la lumière
7. moment de partage à table
8. tombe en flocons blancs et légers
10. spécialité culinaire saintagathoise à partager
11. il met en lumière
12. ensemble des voies de communication
13. airelle bleue des montagnes
18. essence de sapin locale
19. lieu de lecture et d'échanges ouvert à tous
20. maison commune
23. dénombrement détaillé de la population
26. on peut y faire de l'huile

Solution : Horizontal 4.crépi 6.conseil 9.adressage 11.énergie 14.scolyte 15.brocante 16.tracteur 17.forêt 21.Agathe 22.auberge 24.jeu 25.Puy-de-Dôme 27.randonner 28.eau
Vertical 1.Vachene 2.sculpture 3.montagne 5.fougat 7.repas 8.neige 10.soupe 11.éclairage 12.voirie 13.myrtille 18.Douglas 19.bibliothèque 20.mairie 23.recensement 26.moulin

➲ LE JEU DES 7 ERREURS

VOTRE SECTEUR

Celles-sur-Durolle (secteur nord et sud) : *Lieux-dits : Begon, Chanier, Chapelat, Cornillon, La Bergère, Le Brulé, Le Casset, Les Hommades, Les Sarraix, Lignières jeunes, Montsude, Moulin Planche, Sannajust, Trois Lindes, Les Prades, Pouy, Pouzet, Pradel.*
Chabreloche (secteur sud) : *Lieux-dits : Le Lac, Les Issards, Chez Roche, Chez Grand Pierre, Gouttenoire, Chez Bigay, Le Pont de Gouttenoire.*

CONSIGNES DE TRI DES BACS ET SACS JAUNES (RECYCLABLES)

Tous les emballages :

▶ **Papiers, cartons, emballages en carton :** *journaux, magazines, livres, briques, cartonnettes, boîtes...*

▶ **Tous les emballages en plastique :** *flacons, bidons, bouteilles, tubes, sacs et films, pots, boîtes, barquettes, polystyrène...*

▶ **Tous les emballages en métal :** *boîtes, conserves, aérosols, canettes métal, tubes, bouchons, capsules, couvercles...*

DANS LE BAC JAUNE EN VRAC...

EMBALLAGES EN VERRE

INTERDITS DANS LES BACS ET SACS JAUNES
Merci de les déposer dans les conteneurs à verre.

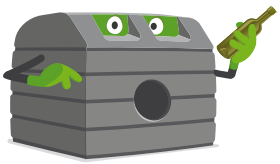

BACS DE TRI DES GRANDS CARTONS

Utilisez les nouvelles colonnes à cartons pour désencombrer vos bacs jaunes *(pensez à les débarrasser des films plastiques, colliers de serrage, polystyrène, etc... avant de les plier et les déposer dans les colonnes).*
> Retrouvez les emplacements des colonnes sur www.cctdm.fr

4 DÉCHÈTERIES À VOTRE SERVICE

Pour vos déchets volumineux, déchets verts, déchets dangereux, électriques, meubles, gravats, bois, plâtre, batteries, piles, textiles, gros cartons... :

- **Thiers (ZI de Matussière) :** du lundi au samedi, 9h-12h / 13h30-17h (du 1er novembre au 30 avril), 8h30-12h / 13h30-18h (du 1er mai au 31 octobre)
- **Puy-Guillaume (ZI de l'Etang et de l'Ache)**
- **Courpière (ZI de Lagat)**
- **Saint-Rémy-sur-Durolle (Lieu-dit Le Moulin des Goyons)**

du lundi au samedi
9h15 - 12h
13h30 - 17h15

RÉDUISONS NOS DÉCHETS !

- **Collecte des encombrants à domicile (service gratuit) :** dates et lieux prévus sur demande au 04 73 80 26 60 (ACTYPOLES-Thiers)
- **Broyage des déchets de jardin à domicile (sur demande, service gratuit) :**04 73 80 26 60 (ACTYPOLES-Thiers)
- **Commande d'un composteur de jardin (gratuit, dans la limite d'un composteur par foyer tous les 5 ans) :** www.valtom63.fr/composteur
ou auprès du service Déchets de TDM au 04 73 53 93 08 (accueil.dechets@cctdm.fr)
- **Stop-pub :** en avez-vous un sur votre boîte aux lettres ? Pour l'obtenir, contactez votre Mairie ou l'accueil Déchets de TDM au 04 73 53 93 08

Thiers Dore et Montagne
L'INTERCO

CELLES-SUR-DUROLLE (nord et sud) - CHABRELOCHE (sud) - PALLADUC - ST AGATHE - VISCOMTAT
CALENDRIER DES COLLECTES DES DÉCHETS 2023

Ordures ménagères (bac vert) : le MERCREDI

Emballages recyclables (bac jaune) : 1 VENDREDI sur 2

Rappel : merci de sortir votre bac la veille au soir du jour de collecte et le rentrer une fois collecté.

JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
1	D	FÉRIÉ	1	M		1	M		1	S		1	L	FÉRIÉ	1	J	
2	L	01	2	J		2	J		2	D		2	M	18	2	V	
3	M		3	V		3	V		3	L	14	3	M		3	S	
4	M		4	S		4	S		4	M		4	J		4	D	
5	J		5	D		5	D		5	M		5	V		5	L	23
6	V		6	L	06	6	L	10	6	J		6	S		6	M	
7	S		7	M		7	M		7	V		7	D		7	M	
8	D		8	M		8	M		8	S		8	L	FÉRIÉ 19	8	J	
9	L	02	9	J		9	J		9	D		9	M		9	V	
10	M		10	V		10	V		10	L	FÉRIÉ 15	10	M		10	S	
11	M		11	S		11	S		11	M		11	J		11	D	
12	J		12	D		12	D		12	M		12	V		12	L	24
13	V		13	L	07	13	L	11	13	J		13	S		13	M	
14	S		14	M		14	M		14	V		14	D		14	M	
15	D		15	M		15	M		15	S		15	L	20	15	J	
16	L	03	16	J		16	J		16	D		16	M		16	V	
17	M		17	V		17	V		17	L	16	17	M		17	S	
18	M		18	S		18	S		18	M		18	J	FÉRIÉ	18	D	
19	J		19	D		19	D		19	M		19	V		19	L	25
20	V		20	L	08	20	L	12	20	J		20	S		20	M	
21	S		21	M		21	M		21	V		21	D		21	M	
22	D		22	M		22	M		22	S		22	L	21	22	J	
23	L	04	23	J		23	J		23	D		23	M		23	V	
24	M		24	V		24	V		24	L	17	24	M		24	S	
25	M		25	S		25	S		25	M		25	J		25	D	
26	J		26	D		26	D		26	M		26	V		26	L	26
27	V		27	L	09	27	L	13	27	J		27	S		27	M	
28	S		28	M		28	M		28	V		28	D		28	M	
29	D					29	M		29	S		29	L	FÉRIÉ 22	29	J	
30	L	05				30	J		30	D		30	M		30	V	
31	M					31	V					31	M				

JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE		
1	S		1	M		1	V		1	D		1	M	FÉRIÉ	1	V	
2	D		2	M		2	S		2	L	40	2	J		2	S	
3	L	27	3	J		3	D		3	M		3	V		3	D	
4	M		4	V		4	L	36	4	M		4	S		4	L	49
5	M		5	S		5	M		5	J		5	D		5	M	
6	J		6	D		6	M		6	V		6	L	45	6	M	
7	V		7	L	32	7	J		7	S		7	M		7	J	
8	S		8	M		8	V		8	D		8	M		8	V	
9	D		9	M		9	S		9	L	41	9	J		9	S	
10	L	28	10	J		10	D		10	M		10	V		10	D	
11	M		11	V		11	L	37	11	M		11	S	FÉRIÉ	11	L	50
12	M		12	S		12	M		12	J		12	D		12	M	
13	J		13	D		13	M		13	V		13	L	46	13	M	
14	V	FÉRIÉ	14	L	33	14	J		14	S		14	M		14	J	
15	S		15	M	FÉRIÉ	15	V		15	D		15	M		15	V	
16	D		16	M		16	S		16	L	42	16	J		16	S	
17	L	29	17	J		17	D		17	M		17	V		17	D	
18	M		18	V		18	L	38	18	M		18	S		18	L	51
19	M		19	S		19	M		19	J		19	D		19	M	
20	J		20	D		20	M		20	V		20	L	47	20	M	
21	V		21	L	34	21	J		21	S		21	M		21	J	
22	S		22	M		22	V		22	D		22	M		22	V	
23	D		23	M		23	S		23	L	43	23	J		23	S	
24	L	30	24	J		24	D		24	M		24	V		24	D	
25	M		25	V		25	L	39	25	M		25	S		25	L	FÉRIÉ 52
26	M		26	S		26	M		26	J		26	D		26	M	
27	J		27	D		27	M		27	V		27	L	48	27	M	
28	V		28	L	35	28	J		28	S		28	M		28	J	
29	S		29	M		29	V		29	D		29	M		29	V	
30	D		30	M		30	S		30	L	44	30	J		30	S	
31	L	31	31	J					31	M					31	D	

Horaires de collecte de 5h à 20h. Le règlement de collecte est disponible sur www.cctdm.fr
> Plus d'infos ? Service déchets ménagers de TDM : 04 73 53 93 08 / accueil.dechets@cctdm.fr

Consignes de tri au dos